

## LE CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE RECRUTE UN DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

En étroite collaboration, et sous l'autorité directe du Président du Conseil régional et du Directeur de cabinet, vous assurerez la conduite de l'ensemble des actions de communication externe et interne. Vous concentrerez notamment vos actions sur la promotion de l'action et de l'image de la Région et contribuerez à sa notoriété et à celle de son exécutif.

Véritable force de propositions, votre action en cohérence avec les politiques choisies sera concentrée sur :

- La collaboration et l'élaboration des orientations de la Région en terme de communication externe et interne,
- L'identification des tendances, des expériences innovantes et la proposition d'évolutions,
- La coordination des études et enquêtes relatives à la nécessaire appréhension des publics et à l'évaluation de l'impact des actions menées,
- La définition des objectifs stratégiques de la Région et de leurs mise en œuvre au niveau de la direction de la communication et dans les différentes directions de l'administration régionale,
- L'animation et la coordination d'une équipe pour la conception et la programmation des plans de communication mettant en œuvre les supports écrits et multimédia (internet, audiovisuel) en relation avec les directions de la Région ,
- La direction des rédactions des éditions régionales externes et internes,
- L'évaluation des résultats des actions menées,
- L'adaptation des outils en place et à la préfiguration des nouveaux outils de communication susceptibles d'améliorer la communication de la Région (TIC, webTV...).

De formation supérieure, fort(e) d'une expérience réussie dans la direction de la communication au sein d'une grande collectivité territoriale , vous êtes doté(e) de capacités managériales avérées, d'un sens du travail en équipe, de qualité d'analyse et de synthèse.

Doté(e) de réelles aptitudes au pilotage et à la coordination des actions pluridisciplinaires et à la conduite des projets, votre aisance dans le travail partenarial favorisera d'autant votre action.

Une maîtrise parfaite des techniques de communication alliée à la connaissance des enjeux et du contexte des évolutions territoriales sera le gage d'une prise en charge rapide et efficace des dossiers qui vous seront confiés.

Recrutement par voie statutaire, catégorie A.

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae avant le 1<sup>er</sup> juin 2010 :

Monsieur le Président du Conseil régional d'Auvergne.  
Hôtel de Région

13 / 15, avenue de Fontmaure – BP 60  
63402 Chamalières cedex

Renseignements :

Monsieur Philippe WIMART-ROUSSEAU, Directeur du Cabinet      Tél. : 04 73 31 85 57

Monsieur Michel BANDON, Directeur des Ressources Humaines      Tél. : 04 73 31 96 76

Retrouvez ce poste sur [www.auvergne.org](http://www.auvergne.org)